

# PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



# **EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER**

# NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

# (7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances maieures

### (8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

02/01/2026

#### NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

# IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT :

S033C324

(9) RAISON SOCIALE: SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

(3) COORDONNÉES: 1 CHEMIN DE LA GRANGE

33650 MARTILLAC Tél: 0556726262

#### (9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT :

033C1356

SIGNATURE:

# IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation GD-187-JV (F) 06/12/2021

Date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation 06/12/2021

Marque

Désignation commerciale

**PEUGEOT** 

BOXER

(1) N° dans la série du type (VIN)

(5) Catégorie internationale

VF3YBBNFB12U01287

Type/CNIT

CTTE Énergie

Genre

N10PGTCT178M928

GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

# (4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

97325

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(3) DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

03/11/2025

25057869

# (6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :

0.1.1.b.2. PLAQUES D'IMMATRICULATION : Inscription managuante ou illisible AV 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD 4.4.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite G

6.2.1.a.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures ARD, ARG

#### Défaillances mineures :

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour

légèrement usé AVG, AVD

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation

horizontale d'un feu de brouillard avant AVG

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément

endommagé ARD, C, ARG 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif

antipollution, sans dysfonctionnement important

Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0215

P0562 P0003 P0670



#### MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

AVANT ARRIFRE D

Ripage (-8 à +8 m/km):

+2.3 m/km

Dissymétrie suspension (≤ 30%) :

1 %

1 %

Forces verticales:

1351 daN

832 daN

Frein de service

Forces de freinage :

Taux d'efficacité global (≥50 %) : 61 %

379 daN

G

419 daN

257 daN

293 daN

Déséquilibre (<20%): Forces de freinage (efficacité) : 379 da N

10 %

419 daN

257 daN

13 %

293 daN

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 19 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées (0.51 m-1)

C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : +0.8 %

+05%

Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : +0.3 %

-3.4 %